



Présentation du dispositif

ÉCOLE ET CINEMA est un **dispositif national** d'éducation artistique au cinéma soutenu à la fois par la DGESCO du ministère de l'Éducation nationale et par le CNC (centre national de la cinématographie) sous l'autorité du ministère de la culture et de la communication. Ce programme coordonné pendant 25 ans par l'association "Les Enfants de Cinéma", vient d'être confié par le CNC à une autre association nommée Passeurs d'images. L'opération reste engagée pour l'année scolaire 2020-2021 et a toujours pour but de **faire découvrir aux écoliers le cinéma en tant qu'art**.

Avec ÉCOLE ET CINEMA, les enseignants et leurs élèves, assistent en salle à la projection de films représentant la diversité cinématographique. Ils approchent les constituants de l'œuvre, les procédés et les genres, contribuant ainsi à l'élaboration d'une culture commune. Ces rencontres avec les films ainsi que les activités que les enseignants proposent favorisent la formation du jugement, du goût et de la sensibilité. Elles permettent de cultiver une attitude de curiosité pour les productions artistiques, patrimoniales et contemporaines françaises et étrangères qui est l'un des objectifs d'attitude fixé par le socle commun de connaissances et de compétences.

ÉCOLE ET CINEMA s'adresse aux élèves **de la grande section de maternelle jusqu'au CM2** (de 5 ans à 11 ans) et à leurs enseignants. Ce dispositif rentre dans le cadre des parcours artistiques et culturels des écoles et participent des apprentissages (français, arts visuels, histoire des arts, histoire, géographie, TICE, etc.).

Les élèves peuvent voir les œuvres cinématographiques en salle, dans de bonnes conditions de projection dans le cadre du partenariat avec des salles de cinéma des départements. **Chaque classe inscrite s'engage à voir les 3 films** proposés en salle conformément au cahier des charges national. Ce programme constitue un ensemble au service d'un projet d'éducation artistique autour du cinéma. L'objectif est de proposer aux élèves, un vrai programme en 3 films : un film du patrimoine, un film étranger, un film de genre (animation, documentaire...).

Ce dispositif sur le temps scolaire est une activité obligatoire et doit donc être proposé aux élèves gratuitement.

Les journées de formation sont un accompagnement indispensable pour exposer réellement enseignants et enfants à la programmation proposée. Chaque film fait donc l'objet d'un pré visionnement et d'une séance de travail, à La Coursive, le mercredi après-midi. Lors de ces formations, les enseignants reçoivent une pochette individuelle avec les fiches enfants et affichettes.

